

Été 2020: Réservez maintenant!

<p><b>Corse</b> 1 semaine au Village Marina d'Oru **** sans repas, p. ex. le 1.5.20 <b>à p. de CHF 172.-</b> Hôtel avec achèvement individuel hotelplan.ch/FR/z-16936</p>	<p><b>Europa-Park</b> 1 nuit à l'hôtel thématique Bell Rock **** avec petit déjeuner, p. ex. le 1.4.20 <b>à p. de CHF 183.-</b> Hôtel, achèvement individuel avec billet d'entrée de 2 jours à Europa-Park si 2 ad. et 2 enf. hotelplan.ch/FR/z-241871</p>	<p><b>Prague</b> 2 nuits à l'hôtel Clement Prague **** avec petit déjeuner, p. ex. le 1.4.20 <b>à p. de CHF 238.-</b> Hôtel et vol de Genève hotelplan.ch/FR/z-227849</p>
<p><b>Disneyland® Paris</b> 2 nuits au Disney's Newport Bay Club **** avec petit déjeuner, p. ex. le 14.9.20 <b>à p. de CHF 284.-</b> Hôtel, achèvement individuel avec 3 cartes journalières si 2 ad. et 2 enf. hotelplan.ch/FR/z-31281</p>	<p><b>Dubrovnik</b> 3 nuits à l'hôtel Lero **** avec petit déjeuner, p. ex. le 18.4.20 <b>à p. de CHF 322.-</b> Hôtel et vol de Genève hotelplan.ch/FR/z-30859</p>	<p><b>Lisbonne</b> 2 nuits au My Story Hotel Tejo **** avec petit déjeuner, p. ex. le 3.6.20 <b>à p. de CHF 331.-</b> Hôtel et vol de Genève hotelplan.ch/FR/z-16392</p>
<p><b>Malte</b> 4 nuits au Ramla Bay Resort **** avec petit déjeuner, p. ex. le 2.4.20 <b>à p. de CHF 381.-</b> Hôtel et vol de Genève hotelplan.ch/FR/z-1846</p>	<p><b>Costa Dorada</b> 1 semaine à l'Estival Eldorado Resort **** avec petit déjeuner, p. ex. le 2.5.20 <b>à p. de CHF 390.-</b> Hôtel et vol de Genève hotelplan.ch/FR/z-19503</p>	<p><b>Minorque</b> 1 semaine au Los Naranjos Appartements **** sans repas, p. ex. le 6.5.20 <b>à p. de CHF 411.-</b> Hôtel et vol de Genève hotelplan.ch/FR/z-70767</p>
<p><b>Côte d'Azur</b> 1 semaine au Riviera Beach Club «Belambr» - Formule Club **** en demi-pension, p. ex. le 10.4.20 <b>à p. de CHF 420.-</b> Hôtel avec achèvement individuel si 2 adultes et 2 enfants hotelplan.ch/FR/z-20500</p>	<p><b>Djerba</b> 1 semaine au Vincci Helios Beach **** tout compris, p. ex. le 13.5.20 <b>à p. de CHF 469.-</b> Hôtel et vol de Genève hotelplan.ch/FR/z-188211</p>	<p><b>Chalcidique</b> 1 semaine à l'hôtel Palladium **** en demi-pension, p. ex. le 12.9.20 <b>à p. de CHF 499.-</b> Hôtel et vol de Genève hotelplan.ch/FR/z-528</p>
<p><b>Cos</b> 1 semaine au Tropical Sol **** avec petit déjeuner, p. ex. le 12.6.20 <b>à p. de CHF 499.-</b> Hôtel et vol de Berne hotelplan.ch/FR/z-23375</p>	<p><b>Rhodes</b> 1 semaine au Blue Horizon Beach Resort **** avec petit déjeuner, p. ex. le 12.6.20 <b>à p. de CHF 499.-</b> Hôtel et vol de Berne hotelplan.ch/FR/z-1328</p>	<p><b>Costa del Sol</b> 1 semaine à l'Iberostar Costa del Sol **** en demi-pension, p. ex. le 2.5.20 <b>à p. de CHF 542.-</b> Hôtel et vol de Genève hotelplan.ch/FR/z-13398</p>
<p><b>Algarve</b> 1 semaine au PortoBay Falešia **** avec petit déjeuner, p. ex. le 11.5.20 <b>à p. de CHF 544.-</b> Hôtel et vol de Genève hotelplan.ch/FR/z-20416</p>	<p><b>Turquie du Sud</b> 1 semaine au Seaden Sea World Resort &amp; Spa **** avec petit déjeuner, p. ex. le 11.5.20 <b>à p. de CHF 554.-</b> Hôtel et vol de Genève hotelplan.ch/FR/z-135744</p>	<p><b>Ibiza</b> 1 semaine à l'Amare Beach Hotel Ibiza **** avec petit déjeuner, p. ex. le 11.5.20 <b>à p. de CHF 598.-</b> Hôtel et vol de Genève hotelplan.ch/FR/z-2893</p>
<p><b>Chypre</b> 1 semaine au Constantinou Bros Athena Beach **** avec petit déjeuner, p. ex. le 12.6.20 <b>à p. de CHF 599.-</b> Hôtel et vol de Genève hotelplan.ch/FR/z-8219</p>	<p><b>Dubai</b> 4 nuits au Caesars Resort Bluewaters Dubai **** sans repas, p. ex. le 9.5.20 <b>à p. de CHF 615.-</b> Hôtel et vol de Genève hotelplan.ch/FR/z-908662</p>	<p><b>Açores</b> 1 semaine à l'Antillia Hôtel **** en demi-pension, p. ex. le 29.6.20 <b>à p. de CHF 618.-</b> Hôtel et vol de Genève hotelplan.ch/FR/z-80679</p>
<p><b>Sardaigne</b> 1 semaine au The Pelican Beach Resort &amp; Spa **** avec petit déjeuner, p. ex. le 6.5.20 <b>à p. de CHF 652.-</b> Hôtel et vol de Genève hotelplan.ch/FR/z-18924</p>	<p><b>Zante</b> 1 semaine au Mediterranean Beach Resort &amp; Spa **** sans repas, p. ex. le 4.5.20 <b>à p. de CHF 663.-</b> Hôtel et vol de Genève hotelplan.ch/FR/z-55662</p>	<p><b>Mahida / Tunisie</b> 1 semaine à l'Iberostar Selection Royal El Mansour **** tout compris, p. ex. le 8.4.20 <b>à p. de CHF 679.-</b> Hôtel et vol de Genève hotelplan.ch/FR/z-197245</p>
<p><b>Marsa Alam</b> 1 semaine à l'Utopia Beach Club **** tout compris, p. ex. le 5.9.20 <b>à p. de CHF 699.-</b> Hôtel et vol de Genève hotelplan.ch/FR/z-54</p>	<p><b>Tenerife</b> 1 semaine à l'Iberostar Bouganville Playa **** avec petit déjeuner, p. ex. le 5.5.20 <b>à p. de CHF 717.-</b> Hôtel et vol de Genève hotelplan.ch/FR/z-3661</p>	<p><b>Majorque</b> 1 semaine à l'Iberostar Ciudad Blanca **** sans repas, p. ex. le 30.8.20 <b>à p. de CHF 799.-</b> Hôtel et vol de Genève hotelplan.ch/FR/z-3080</p>
<p><b>Méditerranée orientale</b> 8 jours / 7 nuits croisières à bord du MSC Musica **** en pension complète, p. ex. le 7.5.20 <b>à p. de CHF 842.-</b> Croisière de / à Athènes et vol de Genève hotelplan.ch/FR/z-190462</p>	<p><b>Miami</b> 5 nuits au President Hotel **** sans repas, p. ex. le 19.9.20 <b>à p. de CHF 894.-</b> Hôtel et vol de Genève hotelplan.ch/FR/z-19399</p>	<p><b>Méditerranée occidentale</b> 8 jours / 7 nuits croisière à bord du Costa Pacifica **** en pension complète, p. ex. le 23.8.20 <b>à p. de CHF 899.-</b> Croisière de / à Palma de Majorque, pourboires et vol de Genève hotelplan.ch/FR/z-190496</p>
<p><b>Bali</b> 1 semaine au Nusa Dua Beach Hôtel &amp; Spa **** avec petit déjeuner, p. ex. le 17.5.20 <b>à p. de CHF 1061.-</b> Hôtel et vol de Genève hotelplan.ch/FR/z-1429</p>	<p><b>Île Maurice</b> 1 semaine au Veranda Grand Baie **** avec petit déjeuner, p. ex. le 16.6.20 <b>à p. de CHF 1198.-</b> Hôtel et vol de Genève hotelplan.ch/FR/z-1953</p>	<p><b>Punta Cana</b> 1 semaine au The Westin Punta Cana Resort and Club **** avec petit déjeuner, p. ex. le 15.5.20 <b>à p. de CHF 1332.-</b> Hôtel et vol de Genève hotelplan.ch/FR/z-366877</p>

Prix en CHF par personne si 2 personnes en double avec taxes d'aéroport et de sécurité et supplément carburant. Prestations: vol aller-retour en classe économique (sauf pour Corse, Europa-Park, Disneyland, Paris et Côte d'Azur), logement et repas selon offre et assistance par téléphone. Non compris: transferts, assurance multirisque de CHF 39 à CHF 145, taxe forfaitaire éventuelle de votre agence de voyages, Carte de tourisme République dominicaine USD 10. À payer sur place: taxe de départ République dominicaine USD 20, Visa Égypte CHF 40. Nombre de places limité. Cette offre est soumise aux conditions générales de contrat et de voyage de MTCB SA. Prix au 10.1.20. Hotelplan sensibilise activement les clients à la protection du climat et recommande de compenser, via myclimate, les émissions de CO<sub>2</sub> causées par les voyages en avion ou en bateau de croisière.

Réservez maintenant! 0848 82 11 11, hotelplan.ch  
Dans les succursales Hotelplan et Travelhouse, dans les Lounges Globus Voyages.



Alain Praz et Pascal Siggen devant la bâtisse qui accueillera l'émission «Bienvenue chez nous». Louis Dasselborne

# Deux Suisses participent à «Bienvenue chez nous» sur TF1

**TÉLÉ-RÉALITÉ** En Valais, la maison d'hôte d'Alain et Pascal a été retenue pour le jeu français. L'épisode suisse sera diffusé ce mardi.

SÉBASTIEN JUBIN  
sebastien.jubin@lematin dimanche.ch

À Savièse (VS), on ne peut être que bluffé par la bâtisse de nos hôtes, vieille de 210 ans. Depuis «La Grande Maison», la vue sur la vallée du Rhône coupe le souffle. C'est dans cette belle demeure que nous attend le couple qui vient de participer, en France, à sa première aventure télévisuelle. La chatte Heidi, vautreée dans l'entrée, ob-

serve. Les poignées de main sont franches et l'accueil authentique dans un endroit classé au patrimoine. C'est sûr: nous sommes en Valais. Les perçants yeux bleus d'Alain Praz et le profond regard de Pascal Siggen vont tenter, ce mardi, de conquérir le public de la chaîne française TF1 et sa populaire émission «Bienvenue chez nous».

C'est le marketing qui a motivé le couple de quadragénaires. «Nous venions de faire de gros investissements et de quasi doubler le nombre de nos chambres. Il y avait une angoisse», explique Pascal, aussi instituteur à mi-temps. «Nous recevions des courriels de la production depuis des mois. Même si le jugement des autres engendre de l'appréhension, admet Alain, nous avons dit oui.» Puis nos Valaisans se prennent au jeu. Correspondent-ils au profil recherché? Sont-ils



**AUTHENTICITÉ**  
Les douze chambres de l'établissement fleurent bon le bois ancien, l'un des atouts de l'équipe valaisanne.



**ACCUEIL**  
Le duo de Savièse a beaucoup misé sur la convivialité des lieux, entre autres arguments. LGM (Switzerland) Sàrl

assez télégeniques? Interviews par téléphone, sessions Skype, vidéos amateurs de présentation, tout s'enchaîne très vite. Puis plus rien. L'attente. Et un jour: «Après leur cuisine interne, la production nous a proposé une spéciale Saint-Valentin.» Problème: Pascal ne peut pas prendre congé en dehors des vacances scolaires. Mais l'émission semble vraiment tenir à la participation des Valaisans. Au début de l'an dernier, ils (re)proposent des dates. La confirmation nous en mai seulement: le tournage aura lieu en été 2019. «Dans l'urgence, il a fallu préparer, repeindre, aménager», souligne Alain. C'était compter sans des vents violents qui allaient, dix jours avant le tournage, arracher le toit de la grange qui abrite leur jacuzzi. «Les échafaudages ont été démontés une demi-heure avant l'arrivée des équipes.»

**Les quatre notes décisives**

Après neuf saisons, la mécanique de l'émission est huilée. Le jour J, les Valaisans doivent se rendre à Narbonne pour le premier épisode. Une fois sur place, ils sont équipés de micros qui ne les quitteront plus. Caméras, moteur. «C'est stressant car on se retrouve à donner des notes de suite. Sur la chambre, sur l'accueil et la maison, sur le repas, sur l'activité originale.» Quelle activité ont-ils choisie en Valais? Alain et Pascal se regardent, complices. Et se marrent: «La production voulait un bon vieux cliché suisse: le yodle ou le lancer du drapeau. On a dû trouver un compromis qui sonne plus valaisan.» Le choix se porte sur un cours de cor des Alpes. En pleine canicule, les binô-

mes français se retrouvent en habits traditionnels suisses au bord d'un petit lac, sur fond de montagnes. Un joli tableau bien helvétique. Le couple savésien émet un doute: «On ignore si ça leur a plu. Niveau compétition, ce n'était pas extraordinaire.» Au chapitre des moments forts, le couple gay évoque les séquences du dodo: «Tous les jours, ils filment le coucher. Nous avons dû trouver de superbes pyjamas.» Et son compagnon enchaîne. «On a aussi négocié une technique avec la production pour se dire bonne nuit: un petit check des poings.» Pour ne pas choquer? «Je ne voulais pas provoquer, par rapport à mes élèves, confie l'enseignant au primaire. Cela dit, j'ai dû faire mon coming out en classe. Je ne voulais pas qu'ils l'apprennent par la télé. Ensuite, ils ont fouillé sur internet et trouvé une photo de nous deux. Ils sont à fond avec nous...»

Et si on leur demande ce qui a pu faire la différence en leur faveur, la réponse fuse: «Notre maison est authentique et familiale. La nature, le calme et la vue sur les montagnes, y a pas photo.» Et l'ambiance entre eux? «Ils nous ont chambrés sur notre lenteur à la suisse. Mais globalement, nous avons eu un superfeeling. Surtout avec un couple de septuagénaires. Vous verrez assez tôt avec qui c'était ainsi sympas», relèvent les Valaisans, soudain espions. La dernière question brûle: le duo a-t-il gagné? Sous contrat, ils ne peuvent rien dire: «C'est assez dur de garder le secret, mais il faut que ça reste une surprise. Même nos parents ne savent pas.» Verdict vendredi, à l'heure de l'apéro. «Bienvenue chez nous», dès demain, 18 h 10 sur TF1

«C'est assez dur de garder le secret, mais il faut que ça reste une surprise. Même nos parents ne savent pas»

Alain et Pascal

# Ils craquent pour les dix chiots

**CARNET ROSE** La Fondation Barry, à Martigny (VS), a annoncé la naissance de dix petits saint-bernards. Une aubaine pour cette institution.

Dix petites boules de poils sont nées à la Fondation Barry. Un véritable cadeau de Noël puisque les chiots saint-bernards ont pointé le bout de leur truffe le 24 décembre 2019, a indiqué cette semaine l'institution.

La chienne Tosca du Grand St. Bernard et le mâle Apollon de l'Orée



La chienne Tosca du Grand St. Bernard et le mâle Apollon de l'Orée des Montagnes ont réussi la parité parfaite en engendrant cinq mâles et cinq femelles. DR

des Montagnes ont même réussi la parité parfaite en engendrant cinq mâles et cinq femelles. Les chiots sont «en parfaite santé», précise la fondation.

Les petits saint-bernards porteront tous des noms avec la lettre C. La tradition veut en effet que les noms des chiens d'une même portée débutent par la même lettre, et chaque portée a une lettre initiale différente en suivant l'ordre alphabétique.

**Visibles dès le 4 février**

Dès le 4 février, le public pourra voir les chiots s'ébattre dans les parcs du Barryland, à Martigny.

Comme d'habitude, cela deviendra l'attraction la plus prisée.

Mais ce n'est pas tout, l'un des chiots deviendra la mascotte du Marathon international des terroirs du Valais (MITVS), dont la première édition se déroulera le 5 juin 2021. D'ici là, la Fondation Barry, l'équipe des gardiens des saint-bernards et les organisateurs du MITVS joignent leurs forces pour faire découvrir les aventures du bébé de Tosca appelé à devenir une star. D'entre les dix, qui sera la mascotte de l'événement sportif? Quel sera son nom? Pourquoi ce chiot plutôt qu'un autre? Réponses sur le site www.marathonvalais.ch. ATS

# Un agent de sécurité renvoyé en justice pour avoir tiré 13 fois

**HOLD-UP** Un agent de sécurité avait utilisé son arme à feu lors d'un braquage à Genève. Il est renvoyé en jugement pour tentative de meurtre et mise en danger de la vie d'autrui.

fait feu le premier: «J'étais sûr de ne toucher personne. [...] je ne voulais que faire peur à l'agent, [...] qu'il vide son chargeur.»

À noter que les deux passantes sont deux contractuelles qui se trouvaient derrière l'agent de sécurité. «Elles ont été mises en danger par les tirs du braqueur», selon l'acte d'accusation.

Qui sont les suspects? L'agent, employé par une société de sécurité de la place depuis 2013, affirme avoir travaillé vingt ans dans la gendarmerie française. Il est rompu au tir et suit un entraînement tous les trois mois. Il a été décoré à plusieurs reprises dans le cadre de l'exercice de sa profession. Quant aux malfrats, le détenteur «du 44» a un casier judiciaire sans fin... Notamment pour d'autres affaires de vol à main armée. Plus modeste, le passé pénal de son complice, impliqué dans des affaires de drogue, n'en est guère pour autant rassurant. C'est lui qui s'est procuré l'arme chargée de six balles, précise l'acte d'accusation.

**FEDELE MENDICINO**

La justice a bouclé son enquête sur le braquage de la bijouterie Kunz, à Genève. Dans l'acte d'accusation que nous avons consulté, on apprend aujourd'hui que les voleurs mais aussi l'agent de sécurité qui a tenté de freiner leurs ardeurs criminelles sont renvoyés en jugement notamment pour tentative de meurtre. Le Ministère public estime que les trois prévenus ont mis en danger de la vie d'autrui. Le procès aura lieu du 9 au 13 mars.

**Face-à-face d'avocats**

En 2018, l'avocat de L., M<sup>e</sup> Dalmat Pira estimait que c'est l'agent qui a ouvert le feu. «Il y a quelque chose de dérangeant à considérer qu'un ancien policier puisse déraiper au point de tirer plus d'une dizaine de fois dans ces conditions.»

Défenseur de l'agent, M<sup>e</sup> Nicola Meier réplique: «Deux types de professionnels se sont fait face ce matin-là: celui de la sécurité, qui grâce à son expérience et un sang-froid extraordinaire, a permis de contre-carrer une prise d'otage et d'interpellé des braqueurs lourdement armés. De l'autre, le pro des braquages à main armée qui, grâce à son expérience à lui, n'a pas hésité un instant à ouvrir le feu sur l'agent de sécurité, le visant à plusieurs reprises à la tête, comme l'a démontré le rapport balistique. C'est deux mondes bien différents: même après avoir essayé les premiers tirs, l'agent de sécurité vise pour ne blesser personne. Le braqueur, lui, vise et tire pour dégommer tout ce qui se met sur sa route.»

**Des déclarations incohérentes**

L'avocat du second braqueur, M<sup>e</sup> Nicholas Antenen juge les déclarations de l'agent de sécurité incohérentes: «Nous le relaterons au procès. Il ne s'agit en aucun cas de s'acharner sur ce monsieur qui faisait son travail mais de rétablir la vérité. Or, dans le déroulement de l'action, tout indique que c'est lui qui a ouvert le feu en premier, notamment le fait qu'il ne s'est pas mis à couvert, ni même n'a reculé, avant de tirer ses premières balles.»

M<sup>e</sup> Didier Bottge, avocat de la bijouterie et de la vendeuse de conclure: «À lire l'acte d'accusation, il est logique que les deux malfrats se trouvent poursuivis comme coauteurs, même si seul l'un d'entre eux a tenu l'arme et a tiré. Ils auraient même pu être poursuivis pour tentative d'assassinat, lequel peut impliquer la réclusion à vie, la jurisprudence qualifiant le meurtre commis au cours d'un brigandage d'assassinat. Pour le courageux agent de sécurité, qui a traqué les criminels et rendu possible leur arrestation, il est, pour moi, évident qu'il a agi en état de légitime défense. Ces derniers n'ayant pas hésité à faire feu sur lui avec une arme de très gros calibre.»

**Qui a tiré le premier?**

L'agent de sécurité assure n'avoir jamais visé les malfrats. Il soutient avoir tiré «sur une zone neutre», à savoir une palissade et un trottoir, puis sur le scooter que les braqueurs pensaient utiliser pour s'enfuir. Il dit avoir agi pour se défendre («Je voulais qu'il arrête de me tirer dessus») en expliquant que le braqueur armé aurait pu «l'allumer» en passant devant lui en scooter. Il considère que la bijouterie, qui se trouvait non loin d'eux, risquait d'être prise en otage. Il lui a crié de partir et dit avoir fait feu pour la protéger.

Qui a tiré le premier? Le braqueur ou l'agent? Les juges devront trancher. L'agent dit avoir «ripesté», alors que le braqueur soutient ne pas avoir